



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## avalanches

Question au Gouvernement n° 1125

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Meylan.

M. Michel Meylan. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues, la vallée de Chamonix est endeuillée par une catastrophe dramatique. Au nom de tous mes collègues et en mon nom personnel, je voudrais témoigner de l'émotion qui est la nôtre après l'avalanche qui a ravagé des chalets dans les villages du Tour et de Montroc.

Ma première pensée va aux victimes de cette catastrophe. J'adresse aux familles et à leurs proches l'assurance de nos sincères condoléances. Les mots sont pauvres pour exprimer la compassion, dans ces moments de douleur et d'incompréhension face à la fatalité.

Je voudrais rendre hommage au courage de tous ceux qui travaillent actuellement, au péril de leur vie, pour secourir ceux que la montagne a piégés. Cet accident horrible et tragiquement imprévisible met en lumière l'importance de la prévention des risques à laquelle travaillent les acteurs de la montagne.

Aujourd'hui, services de l'Etat, professionnels de la montagne et collectivités locales sont sous le choc du drame de Chamonix. Il convient néanmoins de reconnaître leur action de prévention, qui a malheureusement, hier, montré les limites de l'homme face à la montagne.

J'ai été sensible à l'hommage rendu par le Gouvernement et au message du président de notre Assemblée. Tout à l'heure, je serai à Chamonix, près de ceux qui sont dans le malheur. Votre compassion et vos pensées nous seront d'un grand réconfort. (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. le président. La parole est à M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat. Monsieur le député, je m'associe à l'hommage que vous venez de rendre aux familles et à tous ceux qui sont intervenus dans la vallée de Chamonix.

Je me suis rendu sur place ce matin, à la demande du Premier ministre, d'abord pour constater le drame qu'ont connu les familles; à l'heure où je parle, on déplore dix victimes, et deux personnes au moins, qui sont probablement ensevelies, sont toujours recherchées. Le travail continue pour essayer de dégager les dix-sept chalets qui ont été littéralement soufflés hier en début d'après-midi.

Les familles sont terriblement touchées. La montagne a frappé durement. Et j'ai dit aux familles que j'ai rencontrées toute la sympathie et la solidarité de l'ensemble de la nation.

Près de 200 hommes et femmes ont été engagés, très vite, sur cette action. Les premiers d'entre eux sont arrivés alors que les routes étaient coupées, en raquettes ou en peaux de phoque et ils ont dégagé un certain nombre de personnes qui se trouvaient à proximité. Ces sauveteurs appartiennent au peloton de gendarmerie de haute montagne, au bataillon de chasseurs alpins, au service départemental d'incendie, aux CRS et aux guides de haute montagne. Tous les services de sécurité ont donc été mobilisés et ont travaillé toute la nuit. Quant au maire de Chamonix et au président du conseil général, ils étaient avec moi ce matin.

Les sauveteurs m'ont fait part de la joie qu'ils avaient eue, hier soir, vers minuit, à sauver un jeune garçon enseveli et qui était tombé en état d'hypothermie; d'après les renseignements que j'ai pu recueillir ce matin, il est maintenant sauvé. Ce résultat extraordinaire venait ainsi couronner tout le travail qu'ils avaient accompli.

Je confirme, monsieur le député, qu'une vraie chaîne de solidarité s'est constituée. Toutes les équipes ont travaillé dans le froid, puisqu'il a fait jusqu'à moins quinze degrés pendant la nuit. Bien sûr, leur action continuera dans les jours qui viennent. Les équipes tentent actuellement de déclencher préventivement des avalanches, afin d'éviter que d'autres drames ne se produisent, compte tenu des conditions atmosphériques.

Au nom du Gouvernement, après le Premier ministre, je tenais à exprimer notre sympathie, notre compassion et

notre solidarité envers toutes les victimes et envers tous ceux qui sont engagés sur place. (Applaudissements sur tous les bancs).

## Données clés

**Auteur** : [M. Michel Meylan](#)

**Circonscription** : Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1125

**Rubrique** : Sécurité publique

**Ministère interrogé** : outre-mer

**Ministère attributaire** : outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 11 février 1999, page 1160

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 février 1999